



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 12 071 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'industrie des effets visuels et de l'animation rassemble 8 000 employés passionnés, créatifs et hautement qualifiés, contribuant significativement au rayonnement international du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** cette industrie était en croissance depuis trois décennies et comptait 48 studios qui travaillaient sur 125 à 175 projets par année, générant plus d'un milliard de revenus annuels;

**CONSIDÉRANT QUE** l'industrie des effets visuels et de l'animation est en redémarrage après la double grève historique à Hollywood en 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les modifications apportées au crédit d'impôt dans le budget 2024-2025 disqualifient le Québec, qui perd sa place de pôle mondial, et le privent de contrats majeurs, au profit de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Australie, de la France et du Royaume-Uni;

**CONSIDÉRANT QUE** présentement 67 % des 8 000 employés sont en mise à pied selon le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les modifications au crédit d'impôt mettent à risque 77 % des 8 000 emplois de l'industrie par rapport à l'année de référence 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque dollar investi dans le crédit d'impôt génère 6,08 \$ de retombées économiques;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement a investi 42,6 millions en formation de la relève.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- De suspendre les modifications apportées au crédit d'impôt pour les services de production cinématographique;
- D'ouvrir sans délai le dialogue avec les acteurs de l'industrie québécoise des effets visuels.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Pascal Bérubé  
Député de Matane-Matapédia**

**8 novembre 2024**

**Date de signature de l'extrait**